

A QUI S'ADRESSER ?

Types de contrat	AVS (AESH T2)	AVS (AESH HT2)
Employeurs	DSDEN 65 av de la Forêt Noire Strasbourg	- Collège Maxime Alexandre Lingolsheim - Collège Lamartine Bischheim - Etablissements pour les AVS-co en ULIS
Interlocuteurs administratifs (gestionnaires des contrats)	Pour les noms de famille de A à M : M. RIEDIN frederic.riedin@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 73 Pour les noms de famille de N à Z : Mme SCHNEIDERWIND beatrice.schneiderwind@ac-strasbourg.fr 03 88 45 92 73	- Mme HOSTERS Yvonne Collège Maxime Alexandre aesh.maximealexandre@ac-strasbourg.fr 03 88 78 83 95 - Mme KLUGHERTZ Monique et M BRENOT Nathan Collège Lamartine aesh.lamartine@ac-strasbourg.fr 03 88 33 81 93 - Gestionnaire/secrétaire des autres établissements (Aesh-co en ULIS Collège – Lycée)
Temps de travail hebdomadaire	de 24h en primaire à 39h maximum en lycée en fonction du temps d'accompagnement des élèves	
Durée de contrat	CDD 3 ans	
Renouvelable	1 fois puis possibilité de CDI	

Pour les cas particuliers, merci de contacter le service SEI : avsi67@ac-strasbourg.fr ou le chargé de mission de votre secteur